

Conseil d'établissement du vendredi 20 mai 2022

A l'ordre du jour de ce conseil :

1. Fin d'année : dates, organisation des festivités...
2. Bilan de l'année "Au fil de l'eau..."
3. Rentrée 2022
4. Réécriture du projet d'établissement

Monsieur Gérard Merella, président de l'OGEC Sainte Marguerite, fait un point sur les travaux de l'année :

- Début juillet 2022 : réparation et peinture de l'ensemble des façades de l'établissement dans le même coloris que le précédent.
- Les huit derniers anciens volets seront remplacés. Nous conservons le coloris "bleu charrette" des volets.
- Dalles de plafond + luminaires Led changés en MS et GS.
- Deux rétroprojecteurs des TNI remplacés en CE2 et en CM1.
- Sécurité : ajout d'une alarme sonore dans le réfectoire, dans la réserve de la cuisine, ainsi que devant la classe de CP.
- Cuisine : changement du piano (cuisinière) et d'une marmite/ bain marie.

1) Fin d'année : dates, organisation des festivités...

Madame DAM-FUMANAL, la directrice, remercie l'OGEC et la société de restauration Elior pour avoir répondu positivement à l'accueil de quatre élèves ukrainiens dans notre école.

Un élève en CE1 et une fratrie de trois enfants : deux en CE2 et un en CM1.

Elle remercie vivement les trois enseignantes, Madame Pascale PEIFFER, Madame Jessica ESTORACH, Madame Marie-Virginie DZIECHCIAREK sans qui cet accueil n'aurait pas été possible, ainsi que l'ensemble de l'équipe. Un grand merci également aux enfants de l'école pour leur accueil. Nous sommes heureux de voir que ces quatre enfants se sont très vite intégrés.

- ❖ Comme annoncé sur le calendrier de l'année scolaire, le dernier jour de classe des enfants de l'école privée Sainte Marguerite est le mardi 5 juillet au soir (calendrier national : fin des cours le jeudi 7 juillet). Cette organisation a été décidée par le chef d'établissement : journée pédagogique des enseignants, préparation de l'école en vue des travaux de l'été, réparation et peinture des deux façades de l'ensemble de l'établissement, réfection de la cuisine. La mise en place du chantier démarre dès la fermeture de l'école aux élèves afin de pouvoir ouvrir l'établissement à la rentrée (timing très serré).

Pour information, l'association UTBF (Une Tête Bien Faîte) organise un stage de vacances dès le 4 juillet dans les locaux de l'école privée Sainte Marie Saint Loup. Pour toute information, contacter Monsieur Thibaut MAYANI au 06.77.08.59.18

- ❖ Sorties de fin d'année : les parents accompagnateurs doivent prendre connaissance et signer la charte des parents accompagnateurs. Importance du respect du droit à l'image. Importance également de garder la surprise pour l'enfant de pouvoir raconter sa journée de sortie en rentrant chez lui. Il est également important que les parents accompagnateurs respectent le droit de réserve lors des sorties scolaires. Ce sont les enseignants qui transmettent les problèmes survenus aux familles concernées.
- ❖ Important également : les parents ne doivent pas régler des conflits entre enfants durant les sorties scolaires, dans la cour ou devant le portail à la sortie. Signaler tout problème, conflit... à l'enseignante ou à la directrice. Merci
- ❖ Départ à la retraite d'Hélène BESSON, enseignante de PS. Période du mouvement de l'emploi, une nouvelle enseignante va être nommée pour la rentrée de septembre.
- ❖ Portes ouvertes pour les nouveaux PS : Hélène BESSON nous fait la gentillesse d'organiser deux fins de journée pour faire découvrir la classe aux futurs PS : un groupe des nouveaux élèves et un groupe des frères et sœurs. Nous vous informerons très prochainement de la date de cette rencontre.
- ❖ Séjour des CM2 au Frioul au mois de MAI : activité snorkeling et baptême de plongée. Suite à la pénurie d'animateurs diplômés BAFA, afin que ce séjour puisse se réaliser, Madame Valérie DAM a rejoint le groupe sur le Frioul le mardi 3 juin au jeudi 5 juin (matin) et Madame Pascale PEIFFER du jeudi 5 juin au vendredi 6 juin. Un grand merci à elles ! Séjour très positif. Les élèves de CM2 se sont régalés ! Nous avons eu les compliments du centre Léo Lagrange pour leur très bon comportement pendant le séjour.
- ❖ Pont de l'Ascension du 25 au 29 mai 2022 : école fermée.

- ❖ 10 Baptêmes et 10 Communions le samedi 4 juin à l'église Sainte Marguerite à 10h30 (RDV à 10h00 pour les 20 enfants qui ont préparé leur Baptême ou leur Communion). Répétition la veille, le vendredi 3 juin, à l'église de 16h30 à 17h30 en présence d'un parent.
- ❖ Classe calanque pour les CE1 (17, 20 juin) et les CM2
- ❖ Sorties de fin d'année des MS au zoo de la Barben le jeudi 30 juin.
- ❖ Sortie de fin d'année des GS au parc de la Vallée de Saint Pons à Gémenos le lundi 13 juin.
- ❖ Journée "jeux d'eau" à l'école pour les PS.
- ❖ Sortie de fin d'année des CP en Camargues le lundi 13 juin.
- ❖ Sortie des CM1 au Musée "exposition Joconde"
- ❖ Stage de voile pour les CE2 les journées du 7, 9 et 10 juin.
- ❖ Spectacles de fin d'année :
 - o vendredi 10 juin : Maternelle PS/MS/GS
 - o vendredi 17 juin : CP/CE1/CE2, puis CM1/CM2 (Les familles de CP/CE1/CE2 devront libérer rapidement la cour entre les deux spectacles. Merci)

Rappel : pas de garderie les soirs de spectacles : 10 et 17 juin.

- ❖ Kermesse le vendredi 24 juin à partir de 16h00. Nous avons besoin de parents volontaires pour installer les stands l'après-midi et pour tenir les stands pendant la kermesse (même pour une heure) afin de permettre aux parents de l'APEL, aux enseignants et au personnel de l'école d'être relayés...

La présidente de l'APEL organise une réunion de préparation de la kermesse le mardi 31 mai à 19h30 dans le réfectoire de l'école.

Nous vous rappelons que pendant la kermesse, les enfants sont sous la surveillance et la responsabilité de leurs parents. Ils doivent donc veiller à canaliser l'excitation de leur enfant en cas de débordement.

Rappel : pas de garderie le soir de la kermesse.

Le chef d'établissement remercie l'APEL Sainte Marguerite au nom des familles et des enfants pour avoir financé les animations et le goûter de carnaval, ainsi que le spectacle de la Compagnie de L'archange pour toutes les classes le 12 mai.

- ❖ Fête des talents pour les enfants de l'école + célébration de fin d'année dans la cour de l'école avec le Père Nicolas.

2) Bilan du projet de l'année "Au fil de l'eau..."

Comme chaque année, le thème commun à l'ensemble des classes nous sert de fil conducteur tout au long de l'année, riche en découvertes et en apprentissage dans tous les domaines. Les spectacles seront une représentation d'une partie du travail réalisé avec les enfants.

3) Rentrée 2022 :

Les informations pour la rentrée 2022 seront disponibles sur le site de l'école ecole-sainte-marguerite.com au début du mois de juillet :

- Dates des rentrées échelonnées pour les classes de PS, MS, GS et CP
- Liste des fournitures pour toutes les classes

Les parents qui souhaitent inscrire leur enfant dans le collège public de leur secteur doivent contacter le collège pour y inscrire leur enfant.

4) "Réécriture" / mise à jour du projet d'établissement

"Rechercher la cohérence entre enseigner, éduquer et évangéliser".

"Le projet éducatif enraciné dans le Christ et son évangile : c'est ce qui fait le caractère propre d'un établissement catholique".

Riche de l'historique de l'école et des personnes qui en constituent la communauté éducative, nous œuvrons à l'unité dans le respect de la diversité des personnes. (Art. 118 et 119 du Statut de l'enseignement catholique en France).

L'une des missions du chef d'établissement est de faire vivre le conseil d'établissement, en lien avec le référent de Tutelle, pour maintenir l'implication des enseignants, des membres du personnel, des parents et des responsables OGEC dans l'élaboration et la mise en place des projets.

Notre projet s'appuie sur une réflexion de la part de l'équipe enseignante sur les axes prioritaires qui vont naître en fonction des besoins des élèves de l'école.

La vitalité de chaque communauté dépend de l'implication de chacun et de la volonté de servir un projet commun. Fortifier la relation école/famille autour d'un projet éducatif partagé.

Nécessité d'avoir l'adhésion de tous avec comme objectif principal LES ENFANTS : leur bien être et leur évolution en respectant leur rythme.

Un questionnaire/sondage est en projet pour l'année prochaine, il sera transmis aux familles pour les questionner sur les besoins prioritaires : le rythme des enfants, la fatigue/le sommeil/l'impact des écrans, les garderies....

Nécessité de :

- conserver notre caractère familial
- améliorer et de suivre l'évolution et le bien être des enfants : évolution de la société (stress, fatigabilité, manque d'attention et de concentration, pression, sollicitations ++ par les écrans et les nombreuses activités...)
- travailler sur le bruit (récréations, cantine, garderies)
- renforcer le partenariat et la collaboration des familles
- co-éducation avec les parents
- se questionner sur les garderies : effectifs élevés de la garderie de 16h00 à 17h30, temps de présence des élèves sur une journée d'école (7h30-18h00), projet de mise en place d'une étude surveillée pour les élèves souhaitant faire leurs devoirs en autonomie, financement de ces temps périscolaires...
- réaménager la grande cour : demande des enfants lors des conseils des enfants. Ils souhaitent avoir une zone calme de lecture. Projet d'investir dans une pelouse synthétique, quelques poufs géants, un "traîneau" pour transporter les livres...

Cette fin d'année se termine avec le grand bonheur d'avoir pu enlever les masques et sur l'assouplissement du protocole sanitaire : suppression des zones de récréation... Les enfants peuvent à nouveau retrouver leur "liberté" ! Nous pouvons également ré-ouvrir l'école aux familles pour les spectacles de fin d'année et la kermesse.

Le conseil d'établissement se termine à 20h00.

Encore un grand merci à toutes les personnes présentes pour ce conseil.